

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
8/7961
9 juin 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE CONCERNANT
LES POUVOIRS DU REPRESENTANT ADJOINT DU CANADA AU CONSEIL DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire savoir qu'il a reçu du Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada une lettre datée du 17 avril 1967, indiquant que M. Paul André Beaulieu a été nommé représentant adjoint du Canada au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

